

## Appel à projets 2021 – Axe « Alimentation Durable »

### Nourrir l'avenir

*Cet appel à projets vise à encourager des innovations pour accélérer la transition vers une alimentation durable. Il s'adresse à la société civile et aux entreprises.*

**Date limite de dépôt des Notes d'intention : 31 Janvier 2021**

---

Créée en 2010, en hommage à Daniel Carasso, fondateur de Danone, et à son épouse Nina, la Fondation agit en France et en Espagne. Elle révèle, soutient, accompagne et relie les femmes et les hommes qui osent regarder et construire le monde autrement dans les domaines de l'Alimentation Durable et de l'Art Citoyen. Sur la thématique de l'Alimentation Durable, la Fondation accompagne actuellement plus de 180 projets qui font émerger des pratiques plus durables, de la graine au compost, pour permettre un accès universel à une alimentation saine et respectueuse des personnes ainsi que des écosystèmes. La Fondation Daniel et Nina Carasso est une fondation familiale, sous l'égide de la Fondation de France. Elle est indépendante de toute société commerciale.

**Cet appel à projets s'inscrit dans le cadre de l'axe « Alimentation durable » de la Fondation.** Pour plus de renseignements : [www.fondationcarasso.org](http://www.fondationcarasso.org).

# QUADIA

Cet appel à projet est lancé en partenariat avec [Quadia](#), pionniers de l'investissement dans l'économie régénérative et des investissements à impacts sociaux et environnementaux positifs, et partenaire de la Fondation.

## LA STRATEGIE DE LA FONDATION

---

Notre alimentation, de la graine au compost, est au croisement de multiples (dés)équilibres, nutritionnels, socio-économiques et écologiques : malgré des efforts toujours plus vigoureux de la part de nombreux acteurs de la société civile, d'entreprises, d'institutions et de nombreux mangeurs et citoyens, certaines formes de notre agriculture et notre alimentation continuent à dégrader la biodiversité, dérégler le climat, à générer massivement des maladies liées à l'alimentation (obésité, maladies cardiovasculaires, etc.), à marginaliser une partie des agriculteurs et à vider les campagnes, tandis que se concentrent les pouvoirs économiques et que se creusent les inégalités.

**L'objectif de la Fondation pour la période 2019-2023 reste l'accélération de la transition agricole et alimentaire, pour permettre un accès universel à une alimentation saine, respectueuse des personnes et des écosystèmes.** Nous pensons qu'une alimentation durable est nécessairement démocratique, solidaire et agroécologique. C'est pourquoi dans le cadre de sa stratégie 2019-2023, détaillée sur [www.fondationcarasso.org](http://www.fondationcarasso.org), la Fondation mène différents programmes dans les domaines suivants:

- Le programme TETRAA pour encourager les démarches de transition agricoles et alimentaires territoriales et systémiques ;
- La recherche multidisciplinaire sur les systèmes alimentaires ;
- L'apport d'informations auprès des décideurs aux échelons locaux, nationaux, européens et mondiaux ;
- La participation des citoyens dans les processus de décision et de changement ;
- La lutte contre la précarité alimentaire ;
- L'innovation et la diffusion de l'agroécologie.

**La Fondation utilise à la fois le levier de la subvention pour soutenir les porteurs de projets éligibles au mécénat, et l'investissement à impact pour soutenir les jeunes entreprises qui concourent à la transition agroécologique et alimentaire.** Nous avons créé notre fond d'investissement à impact « Sustainable Food Systems » (SFS) en partenariat avec [Quadia](#) pour encourager ces entreprises et faciliter leur développement.

Ces programmes ont notamment pour objectif de mieux comprendre, d'essaimer, de faire connaître des solutions testées et éprouvées par la Fondation durant ces 8 dernières années. Mais la situation et les crises successives que nous connaissons exige d'aller au-delà des solutions éprouvées. L'urgence de la transition nous incite à davantage anticiper les enjeux de demain, à soutenir la créativité et des solutions en rupture avec celles que nous connaissons.

**En complémentarité des solutions développées et essaimées par la Fondation dans le cadre de ses différents programmes, cet appel « Nourrir l'avenir » invite celles et ceux qui osent regarder et construire le monde autrement à candidater, qu'ils travaillent au sein de la société civile ou d'entreprises.**

## A QUI S'ADRESSE L'APPEL A PROJETS ?

---

Cet appel à projet s'adresse à 2 familles d'acteurs :

- **Les structures éligibles au mécénat :** Elles peuvent candidater afin d'obtenir une subvention.
- **Les entreprises :** Elles peuvent candidater afin d'obtenir des fonds d'investissement. Les instruments d'investissement proposés sont flexibles, ils vont de la prise de participation au capital au financement en dettes.

### Les structures éligibles au mécénat



Les structures éligibles au mécénat pour l'obtention de subventions sont des organisations à but non lucratif, basées en France telles que :

- des associations d'intérêt général (éligibles aux articles 200 et 238bis du Code général des impôts) ;
- des fondations, des fonds de dotation ;
- des laboratoires de recherche publics ou issus d'organisations à but non lucratif (éligibles aux articles 200 et 238bis du Code général des impôts) ;
- des petites collectivités territoriales.

Le porteur de projet, responsable du projet vis-à-vis de la Fondation, peut s'entourer de partenaires opérateurs et former un consortium qu'il coordonne. Dans ce cas, le porteur de projet reçoit l'intégralité de la subvention, pour ensuite le redistribuer entre les partenaires. Le consortium peut également comprendre des entreprises. Ces dernières ne pourront pas bénéficier de la subvention de la Fondation.

Les critères et les procédures internes de la Fondation Daniel et Nina Carasso auxquels doivent souscrire les porteurs de projet bénéficiant d'une subvention sont détaillés dans le document « [Faire une demande de financement à la Fondation Daniel et Nina Carasso](#) ».

Pour rappel, les procédures régissant les relations de la Fondation avec ses partenaires

### Les entreprises



Les entreprises éligibles sont :

- Des TPE et PME uniquement, les structures visées sont essentiellement des SA, SAS, SCOP, SCIC et SARL avec des titres participatifs.
- Basées en France ;
- Travaillant dans le secteur de l'alimentation et de l'agriculture durable, de la graine à la fin de vie des produits ;
- Bénéficiant de 2 ans d'existence minimum et d'un chiffre d'affaire de 200 000 euros minimum,
- Rentable ou présentant des perspectives de rentabilité d'ici à cinq ans maximum.

Les entreprises identifiées par cet appel à projets seront mises en relation avec [Quadia](#) afin d'évaluer les modalités précises de l'investissement (montant exact, conditions, clauses contractuelles etc.).

Les entreprises faisant l'objet d'un investissement sont suivies par notre partenaire [Quadia](#) qui représente le fond SFS et la Fondation dans la gouvernance de l'entreprise.

La liste des investissements à impact de la Fondation, dont ceux du fond SFS est

financés en subvention impliquent pour ces derniers :

- L'élaboration d'un rapport narratif et financier annuel conditionnant chaque tranche de financement ;
- L'obligation de communiquer sur le partenariat ;
- L'obligation de suivre la gestion (administrative, financière et logistique) liée au projet, cette dernière pouvant faire l'objet d'un audit ;
- Une flexibilité budgétaire (100% au sein de chaque chapitre budgétaire, et 30% entre les chapitres) permettant de faciliter l'évolution du projet.

La liste des lauréats des subventions des 2 éditions précédentes de cet appel à projet est disponible en annexe.

Cet appel à projets est doté d'une enveloppe budgétaire de 350 000 € en subvention, permettant de financer environ 8 projets.

disponible dans le [rapport d'impact téléchargeable sur notre site web](#).

Aucune enveloppe spécifique à cet appel à projet n'est prévue, la Fondation se réserve le droit d'octroyer un nombre et des montants d'investissement à sa convenance.

Nous n'acceptons pas de demande de financement hybride juxtaposant une demande de subvention à une demande d'investissement.

## CE QUE NOUS RECHERCHONS DANS CET APPEL A PROJETS

---

*Nous recherchons des projets portant sur des sujets émergents*

**Les projets proposés doivent avant tout concourir à l'accès universel à une alimentation saine, respectueuse des personnes et des écosystèmes.**

L'alimentation, l'agriculture, l'élevage, la pêche, à l'image du monde, évoluent rapidement : les pratiques alimentaires n'ont jamais autant changé d'une génération à l'autre, les revendications citoyennes pour une alimentation durable accessible à tous s'intensifient avec les différentes crises, la demande d'information et de transparence se fait plus forte, les nouvelles formes d'échange marchand et non-marchand émergent, le numérique transforme nos vies. L'alimentation et l'agriculture de demain seront très différentes. Les réponses aux défis de demain se préparent maintenant. C'est pourquoi, **nous recherchons des projets portant sur ces enjeux émergents, c'est-à-dire des enjeux aujourd'hui secondaires ou**

**exploratoires, des signaux faibles, mais dont on peut penser qu'ils gagneront en importance pour, à terme, devenir structurant de notre agriculture (y compris de l'élevage et de la pêche) et de notre alimentation.** Ces enjeux sont multiples. Ils vont de la prise en compte économique des coûts sociaux et environnementaux cachés des aliments, l'ingénierie financière pour financer la transition, à la transparence des données, en passant par les modèles logistiques et économiques collaboratifs, l'utilisation de nouvelles fonctions écologiques du vivant en agroécologie, la chimie verte, la bioéconomie et l'économie circulaire, les solutions numériques open source en agriculture et alimentation, etc. Cette liste n'est pas exhaustive et ne demande qu'à être complétée par les analyses proposées par les candidats. La fondation est ouverte à toutes les propositions d'enjeux émergents pourvu qu'elles soient étayées par une analyse prospective solide.

*Nous recherchons des solutions innovantes*

**Nous recherchons des projets qui créent des savoirs, des services ou des produits nouveaux au service du plus grand nombre.** Nous favoriserons les projets qui visent à ouvrir de nouvelles pistes de solution à la problématique abordée, éventuellement risqués et/ou en rupture avec les solutions habituellement développées. Ces innovations peuvent être organisationnelles, économiques, technologiques, conceptuelles. Elles peuvent puiser leur inspiration dans l'histoire des pratiques oubliées ou dans la créativité et les nouvelles opportunités. Ces projets doivent avoir un fort impact social et/ou environnemental.

#### Les structures éligibles au mécénat



**Nous recherchons des projets en phase de démarrage, bénéficiant d'une solide base conceptuelle et nécessitant une mise à l'épreuve du terrain** dans leurs champs d'activité et dans un territoire donné **pour faire la preuve de leur concept.** Ils vont du prototypage à la recherche-action.

Nous recherchons donc des projets situés à des phases très précoces.

#### Les entreprises



Nous recherchons des projets **s'appuyant sur un concept prouvé et des produits et/ou services sur le marché présentant une certaine traction commerciale.**

Nous recherchons donc des projets bénéficiant d'un minimum de maturité, et nécessitant des investissements pour passer à l'échelle.

Ces projets recherchent un effet levier par l'évaluation de l'impact des innovations proposées, la capitalisation de l'expérience en vue d'un changement d'échelle et d'une massification de l'innovation.

Cet appel à projets vise à ouvrir l'horizon vers des systèmes alimentaires durables, de la graine au compost et dans leurs dimensions environnementale, économique, sociale, culturelle et nutritionnelle. Les projets se situant simultanément sur plusieurs dimensions seront favorisés.

## CE QUE NOUS NE RECHERCHONS PAS DANS CET APPEL A PROJETS

---

**Sauf innovation majeure, les projets portant sur des enjeux considérés comme n'étant pas émergents ou bénéficiant de possibilité de financement par ailleurs ne seront pas favorisés. Les enjeux suivants ne seront donc pas considérés comme émergents :**

- La diffusion de pratiques agro-écologiques, de l'agriculture urbaine et péri-urbaine, de semences paysannes, l'amélioration des débouchés pour les produits issus de ces pratiques, tout autre projet éligible dans le cadre de l'appel à projets « [Pour une transition agroécologique par l'échange et le partage](#) », ou « [CO3](#) » ;
- La conception de projets alimentaires territoriaux et le développement d'initiatives de vente en circuit court (ex. AMAP) ou tout autre projet éligible dans le cadre de l'appel à projet du Programme National de l'Alimentation du Ministère de l'Agriculture ;
- La mise en place et l'animation de jardins partagés, d'atelier de cuisine ou de jardinage ;
- L'accompagnement de l'évolution des pratiques de la restauration collective ;
- Les projets de lutte contre le gaspillage alimentaire ou d'aide alimentaire basés sur la collecte et la redistribution d'inventus d'entreprises de distribution ;
- La création d'épiceries sociales et solidaires ;
- L'alimentation uniquement comme un support d'insertion par l'activité économique ou pour construire du lien social ;
- La sensibilisation / formation à l'alimentation durable.

**Plus généralement, cet appel à projets ne soutiendra pas la réplique de solutions et démarches déjà largement identifiées et éprouvées à large échelle.**

## CRITERES DE SELECTION DES PROJETS

---

La Fondation est très vigilante quant à la cohérence de ses deux axes – Alimentation durable et Art citoyen – et des programmes de chacun des axes. C'est pourquoi, elle doit chaque année refuser de nombreux projets qui ne correspondent pas aux objectifs recherchés. Le porteur de projet est donc invité à bien mesurer l'adéquation de son projet aux objectifs et critères de la Fondation.

**Les candidatures qui ne répondent pas aux critères d'éligibilité des structures ou des critères de sélection ne seront pas retenues.**

### Les structures éligibles au mécénat



La conformité des projets avec les **critères généraux obligatoires** de la Fondation est un préalable indispensable pour postuler à cet appel à projets. Ces critères sont

### Les entreprises



L'entreprise est basée en France. L'investissement sollicité par l'entreprise est **compris entre 100 000 euros et 500 000 euros**. L'investissement demandé comptera

détaillés dans le document « [Faire une demande de financement à la Fondation Daniel et Nina Carasso](#) ». A ces critères s'ajoutent les 2 suivants :

- Le projet se situe en France. Il commence après l'été 2021.
- Le montant du financement demandé est inférieur ou égal à 50 000 euros. La durée du financement n'est pas limitée.

à minimum pour 10% du tour de table des investisseurs, et à 49% du capital maximum.

Les modalités de financement seront étudiées par [Quadia](#) avec l'entreprise.

### *Critères d'évaluation des projets*

Les projets éligibles font l'objet d'une sélection grâce à l'évaluation des **critères d'évaluation** suivants :

- **Impact** : Le projet cible un impact social et/ou environnemental important. Il concourt à l'accès universel à une alimentation saine, respectueuse des personnes et des écosystèmes.
- **Enjeu émergent** : L'enjeu émergent sur lequel porte le projet fait l'objet d'une analyse et est pertinent.
- **Innovation** : Le projet comporte une innovation potentiellement importante par rapport à l'existant.
- **Qualité du consortium** : Dans le cas d'un consortium, les acteurs candidatant disposent de compétences complémentaires et d'une bonne capacité à mener le projet.
- **Qualité du montage du projet** : Les actions proposées concourent et suffisent à l'atteinte de l'objectif du projet. Les moyens mis en œuvre sont adéquats pour le mener dans de bonnes conditions. Les imprévus sont minimisés et anticipés.
- **Valorisation du projet** : le projet profite au plus grand nombre. Le projet cible un modèle économique pérenne et réaliste. Il comprend une évaluation d'impact (atteinte de l'objectif du projet, impacts sociaux et environnementaux, efficacité et modèle économique). Il comprend des actions de diffusion des résultats afin de favoriser le changement d'échelle et/ou l'essaimage du projet. Pour les structures éligibles au mécénat : les livrables du projet sont open source.

## CALENDRIER ET METHODE DE SELECTION

---

Les candidats proposent dans un 1<sup>er</sup> temps une Note d'intention succincte qui fait l'objet d'une présélection. Les projets présélectionnés sont ensuite sollicités pour une description et une analyse approfondies.

### Comment déposer une Note d'intention

- **Etape 1** : vérifiez que votre projet répond bien aux objectifs et critères de la Fondation et de l'appel à projets ;
- **Etape 2** : Créez ou activez votre compte sur le [Site de dépôt de dossier de la Fondation](#) ;
- **Etape 3** : Complétez et envoyez votre Note d'intention en ligne **avant le 31 janvier 2021** en sélectionnant le formulaire suivant :

#### Les structures éligibles au mécénat



Complétez et envoyez le formulaire « **Alimentation durable - Nourrir l'avenir - mécénat** »

#### Les entreprises



Complétez et envoyez le formulaire « **Alimentation durable - Nourrir l'avenir - Invest** »

- Une fois votre Note d'intention envoyée, la Fondation effectue une présélection. Les candidats sont informés du résultat **entre le 15 et le 28 février 2021**. Pour les candidats présélectionnés :

#### Les structures éligibles au mécénat



- Complétez et envoyez votre Dossier de demande de financement complet avant le **15 Avril 2021**
- Instruction du dossier par un consultant : **avant le 15 mai 2021**
- Evaluation interne, sélection et diffusion des résultats : **Au plus tard le 10 Juillet**

#### Les entreprises



- Vous êtes mis en relation avec Quadia qui effectue une instruction (dite « due diligence ») afin d'approfondir notre connaissance du projet. La nature de la due diligence varie en fonction du projet
- Evaluation interne, sélection et diffusion des résultats : **Au plus tard le 10 Juillet**

L'instruction / due diligence des candidatures présélectionnées est effectuée par un consultant ou par notre partenaire [Quadia](#). Cette étape a pour objectif d'approfondir notre



compréhension du projet d'établir un diagnostic sur les forces et faiblesses du porteur de projet et du contexte. Elle nous aide à prendre notre décision.

La décision de financement s'appuie sur un jury composé d'experts se basent sur le dossier de demande de financement, le rapport d'instruction/due diligence et leur expertise sur le sujet pour évaluer les projets.

## ACCOMPAGNEMENT DES LAUREATS

---

L'instruction / due diligence peut aboutir à une proposition d'accompagnement faite au porteur de projet et intégralement prise en charge par la Fondation en plus du financement octroyé. Cette proposition d'accompagnement a pour objectif de soutenir le porteur en lui permettant de renforcer un point particulier (expertise, capacité de déploiement, structuration interne etc.).

Par ailleurs un séminaire d'accueil sera organisé au début de l'année 2022 pour l'ensemble des structures dont le projet aura été sélectionné et financé.

## CONTACT

---

Adressez un email à [ad\\_france@fondationcarasso.org](mailto:ad_france@fondationcarasso.org) portant en objet « AP Nourrir l'avenir-nom de votre structure ».

## Annexe : Lauréats des éditions 2019 et 2020 de l'appel à projet « Nourrir l'avenir », réservées au mécénat

---

L'édition 2019 de l'appel à projet, disposait d'un budget de 450 000 euros en subvention. Il a reçu 107 candidatures et a permis de financer 13 projets, résumés ci-dessous sous le nom du porteur de projet principal.

### AgroSup Dijon

De plus en plus de « néoruraux » s'installent en agriculture, souvent en maraîchage. Ils ne bénéficient pas le plus souvent d'une expérience importante en agriculture. AgroSup Dijon propose de développer un outil adapté à ces nouveaux agriculteurs : numérique, ergonomique, il permettra d'accompagner l'apprentissage des nouveaux maraîchers agroécologiques tout au long de leur installation.

<http://www.agrosupdijon.fr>

### L'Atelier Paysan

La transition vers l'agroécologie nécessite de repenser l'équipement agricole. L'Atelier Paysan accompagne les agricultrices et agriculteurs dans la conception et l'auto-fabrication de machines et de bâtiments adaptés à une agroécologie paysanne. Atelier Paysan diffuse les modèles et ses savoirs-faire en open source sur l'ensemble du territoire français, dans une logique de biens communs.

<https://latelierpaysan.org>

### La Cagnotte des Champs

L'agriculture est de plus en plus sollicitée pour gérer notre patrimoine naturel. La Cagnotte des champs propose de développer un outil d'évaluation d'impact environnemental des fermes. Il sera gratuit, coconstruit avec des agriculteurs et des entreprises du secteur agroalimentaire de plusieurs régions. Il permettra de comparer des pratiques agricoles. A terme il devrait permettre de mieux valoriser les efforts des agriculteurs.

<https://www.lacagnottedeschamps.fr/>

### Le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement de Belle-Ile-en-Mer

De plus en plus de territoires s'emparent des questions agricoles et alimentaires. A Belle-Île, ce sont les éleveurs laitiers qui s'en sont saisis avec l'aide du Centre Permanent d'Initiative à l'Environnement (CPIE). Ce portage original par les acteurs de terrain oriente la stratégie vers le développement de circuits courts basé sur les principes démocratiques, équitables, solidaires et agroécologiques.

<http://www.belle-ile-nature.org>

### Chemin Cueillant

Bien que biologique, les pesticides à base de cuivre et de soufre altèrent les écosystèmes agricoles. Chemin Cueillant propose de tester avec un groupe d'une dizaine de vignerons du Minervois une méthode alternative originale, plus saine et potentiellement généralisable sur la vigne : la pulvérisation d'extraits de compost, riches en microorganismes, pourrait permettre

de saturer les niches écologiques habituellement convoitées par le mildiou et l'oïdium, ravageurs historiques de notre vignoble.  
<https://chemincueillant.wordpress.com/>

### **Le Groupement des Epiceries Sociales et Solidaires en Rhône-Alpes-Auvergne**

L'approvisionnement des structures d'aide alimentaire souffre d'un déficit de qualité de plus en plus remis en question. Le Groupement des Epiceries Sociales et Solidaires en Rhône-Alpes (GESRA) propose de développer une plateforme logistique mutualisée entre 44 épiceries solidaires afin de développer une offre qualitative, en s'appuyant sur les circuits courts et en bénéficiant d'économies d'échelles.

<http://www.gesra.org>

### **Justice Pesticides**

Les pesticides font l'objet de questionnements scientifiques et sociaux de plus en plus prégnants, se traduisant par une multiplication des affaires juridiques partout dans le monde. Justice Pesticide propose un recensement de toutes ces actions en justice et de leurs résultats. Cette base de données internationale unique permettra d'alimenter les débats judiciaires et sociétaux en données juridiques documentées.

<https://justicepesticides.org/>

### **Le Kiosque Paysan**

Le développement de circuits courts se heurte à l'atomisation de l'offre et de la demande. De nombreuses plateformes logistiques locales visant à optimiser la logistique ont tenté de répondre à cet enjeu. Le Kiosque paysan étudie la faisabilité d'un nouveau type de plateforme, ciblant exclusivement des produits biologiques et fédérant des producteurs, des artisans/transformateurs, des distributeurs, des restaurateurs, des transporteurs, des consommateurs et des structures de développement de Loire-Atlantique.

<http://www.terroirs44.org/nos-activites/le-kiosque-paysan/>

### **Locaverre**

La gestion des déchets devient de plus en plus préoccupante. Elle invite d'abord à diminuer nos quantités de déchets : Locaverre va tester la consigne de bouteille en proposant une mutualisation de la consigne entre 80 producteurs sur la Drôme et l'Ardèche. Cette mutualisation devrait permettre de faciliter la logistique de récupération-lavage-redistribution des bouteilles et de réaliser des économies d'échelles.

<http://www.ma-bouteille.org>

### **Open Food France**

Les agriculteurs en circuit court font face à une multitude de canaux de distribution, disposant chacun de ses propres plateformes informatiques de gestion. Cette atomisation des données prive ce secteur d'opportunités de mutualisation (de données, de moyens logistiques etc). Open Food France va développer un outil informatique gratuit permettant aux différentes plateformes numériques de s'agréger entre elles, afin d'optimiser l'utilisation de ces données et de développer les circuits courts.

<http://www.datafoodconsortium.org>

### Rhizobiôme

Tandis que la santé des sols devient un enjeu agricole et environnemental prioritaire, Rhizobiôme souhaite rendre les agriculteurs pilotes de leurs sols en les équipant et les formant au suivi scientifique du sol, pour mieux adapter leurs choix agricoles. Ce projet expérimental implique 48 agriculteurs dans le Sud Tarn-Lauragais.

<http://www.rhizobiome.coop/>

### Soli'Niort

La marginalisation sociale des personnes en précarité et leur accès difficile à une alimentation de qualité a motivé Soli'Niort à créer un nouveau type d'épicerie. Elle est à la fois solidaire, en proposant des prix différenciés en fonction du revenu des ménages dont 300 ménages en précarité, et coopérative, car l'épicerie est gérée par ses clients/adhérents et les implique dans des activités concrètes. Elle est aussi qualitative car elle propose des produits sains issus d'une cinquantaine d'agriculteurs agroécologiques situés autour de Niort.

<https://www.soliniort.fr>

### Synethic

Dans un contexte de développement des circuits courts, Synethic repense les relations entre agriculteurs et consommateurs en proposant la création d'un espace (EDENN) dans un quartier prioritaire de la métropole toulousaine. Il sera géré par ses usagers dans une logique coopérative. Il vise à la fois à mutualiser des équipements de transformation et distribution entre agriculteurs, à leur proposer des logements sociaux, et à rendre accessible aux publics fragiles des produits sains.

<http://www.synethic.fr>

---

L'édition 2019 de l'appel à projet, disposait d'un budget de 450 000 euros en subvention. Il a reçu 150 candidatures et a permis de financer 13 projets, résumés ci-dessous sous le nom du porteur de projet principal.

### Casalez et Ecosec

L'eau, le phosphore minéral se raréfient et se concentrent dans nos villes, dans nos déchets, nos eaux usées. Casalez et Ecosec expérimentent la récupération de ces eaux et fertilisants pour alimenter un jardin vertical urbains au sein d'un habitat partagé à Prades le Lez (Hérault). Ce jardin contribuera à nourrir ses habitants et à lutter contre les îlots de chaleur.

<http://casalez.fr/association/>

### Conscience et Impact Ecologique

La restauration rapide - 60% de la restauration française, en forte progression – peine à conjuguer prix bas et qualité nutritionnelle ou environnementale. CIE développe et teste sur environ 40 fast foods un outil de diagnostic, permettant de les aider dans leurs choix et de les accompagner vers des changements de pratique (approvisionnement, recettes, gestion des déchets etc.)

<http://association-cie.fr/>

### Fab'lim

Le développement de circuits courts et de politiques alimentaires locales nécessite souvent de recourir à des « accompagnateurs » spécialistes, issus de réseaux agricoles, d'associations, de collectivités etc. Fab'lim propose de créer un réseau d'accompagnateurs afin de capitaliser et partager leurs expériences, leurs outils et d'en élaborer de nouveaux en mode collaboratif et open source.

<http://fablim.org/>

### Fermes d'avenir

Les coûts cachés de notre agriculture et alimentation, de dépollution des eaux, de santé etc. ne sont pas pris en compte par le marché. En s'appuyant sur la méthode CARE, Fermes d'avenir propose de développer une comptabilité d'entreprise permettant d'intégrer ces coûts cachés dans la comptabilité des exploitations agricoles, afin de rendre compte du coût réel de leurs productions.

<https://fermesdavenir.org/>

### La Fumainerie

Les villes concentrent les fertilisants agricoles, pourtant si coûteux à produire, dans nos toilettes. La Fumainerie expérimente sur Bordeaux la réutilisation de nos précieuses offrandes pour fertiliser nos terres agricoles. Elle en éprouve la faisabilité économique, l'acceptabilité sociale, les conditions de généralisation.

<https://www.lafumainerie.com/accueil>

### INRAE

La relation entre les humains et la biosphère s'est bâtie sur un rapport historique d'exploitation, expliquant certaines dérives productivistes ou utilitaristes en élevage par exemple. L'INRAE et différents acteurs de la chaîne alimentaire explorent les changements qu'induirait une relation différente, basée sur le partenariat avec la biosphère, et ses implications en agriculture.

<https://www.inrae.fr/>

### Les Jardins du Girou

La demande française en produits maraichers bio augmente plus vite que l'offre, incitant les acheteurs à importer. Cette ferme d'insertion propose de développer un écosystème coopératif alimentaire à Toulouse incluant le développement d'une ferme maraichère bio en insertion de très grande taille (15ha) et un système de logistique et de commercialisation mutualisé entre environ 50 producteurs et autant d'acheteurs.

<https://cocagnehautegegaronne.org/nous-contacter/les-jardins-du-girou-3/>

### Melting popote

Sous l'impulsion des agriculteurs, Melting popote développe un Tiers lieu alimentaire expérimental dans le Clunisois permettant aux agriculteurs d'augmenter leurs revenus en transformant des produits non vendus, de grouper les achats et livraisons, de mutualiser des services, d'apprendre, de rejoindre des réseaux ... un espace au service de la transition.

<https://www.enclunisois.com/laboratoire-agroalimentaire/>

### Phyto-victimes

L'usage de produits phytosanitaire continue d'augmenter malgré la demande sociétale et certaines politiques environnementales. Phyto-victimes, qui accompagne plus de 500 agriculteurs malades du fait des pesticides, développe une campagne d'information auprès des futurs d'agriculteurs en proposant des témoignages et expositions dans les lycées agricoles.

<https://www.phyto-victimes.fr/page/466997-accueil>

### **Pleine mer**

La pêche artisanale, victime de la surpêche, est reconnue pour sa faible empreinte écologique. Mais malgré l'essor de la demande en produits locaux elle peine à concurrencer la pêche industrielle. Pleine mer développe une application pour faciliter la vente en circuit court de leurs pêches, tout en favorisant l'adoption de pratiques agroécologiques par les pêcheurs via un contrat avec les consommateurs.

<https://associationpleinemer.com/>

### **RENETA**

Tandis que le nombre d'agriculteurs chute dramatiquement, les nouveaux agriculteurs peinent à s'installer, souvent sans couverture sociale et au prix d'un investissement élevé. Le statut d'entrepreneur salarié en agriculture est expérimenté depuis peu et semble atténuer ces risques. Le Réseau National des Espaces-Test Agricoles documente et capitalise ces expériences, les rend visibles auprès des nouveaux agriculteurs.

<https://reneta.fr/>

### **Réseau Cocagne**

En France les personnes en précarité accèdent difficilement à une alimentation de qualité. Trois fermes d'insertion du réseau Cocagne ont monté des Tiers lieux alimentaires à vocation sociale, solidaires avec ces publics. Le Réseau Cocagne analyse ces sites pilotes pour comprendre leurs impacts, leurs fonctionnements, les conditions de leurs développements.

<http://www.reseaucocagne.asso.fr/>

### **VRAC Bordeaux**

La transition agricole et alimentaire passera une diminution de notre alimentation carnée. Vrac, Cap Sciences et e-Graine accompagnent des familles de quartiers prioritaires bordelais dans cette diminution, et avec elles élabore des outils et des propositions de politiques publiques pour accélérer ce changement de régime alimentaire.

<https://bordeaux.vrac-asso.org/>